

## FERMETURE DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES VACANCES SCOLAIRES

06 avril 2021

Suite à la décision du Président de la République les accueils de loisirs pour la période du 12 au 23 avril seront fermés.

Vous n'avez pas besoin d'annuler les inscriptions déjà faites sur le portail famille. Les activités seront automatiquement annulées et non facturées (séjour, stage et accueil de loisirs en journée).

Un service de garde sera mis en place, du 12 au 23 avril, pour que **le personnel prioritaire (cf. liste jointe)**, indispensable à la gestion de la crise sanitaire puisse faire garder leurs enfants. Ce service est proposé au personnel prioritaire résidant sur le territoire intercommunal et aux communes conventionnées.

Ce service de garde sera mis en place sur les sites d'accueils suivants de 7h à 19h :

- Site de La Passerelle à Pouzol
- Site de Saint Georges de Mons (Ancien groupe scolaire)

Une garderie est organisée sur les écoles de Loubeyrat et de Combronde de 7h à 9h et de 17h à 19h. Les enfants seront ensuite transportés en mini-bus soit sur Saint Georges de Mons (pour les enfants de l'accueil de Loubeyrat) soit sur la Passerelle (pour les enfants de l'accueil de Combronde), afin qu'ils sortent des sites des écoles et puissent être en vacances.

L'accueil sera gratuit. Le repas sera fourni et facturé.

### **L'inscription est obligatoire aux dates butoirs suivantes :**

- Le **8 avril** pour la semaine du 12 au 16 avril
- Le **15 avril** pour la période du 19 au 23 avril.

Vous pouvez vous inscrire par mail à l'adresse suivante :

[alsh-inscriptions@comcom-csm.fr](mailto:alsh-inscriptions@comcom-csm.fr) ou par téléphone au numéro du service enfance jeunesse au **04.73.86.91.77**.

